M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, puisque d'après le premier ministre, il n'y a pas eu d'accord entre le Canada et les États-Unis en ce qui concerne le système sentinel ABM, puis-je lui demander si les discussions ont uniquement consisté en un échange d'informations entre les gouvernements américain et canadien et si ceci constitue, pour reprendre l'expression de M. Laird, une consultation aux yeux du gouvernement canadien? Nous a-t-on simplement informés ou avons-nous été consultés, et nous a-t-on demandé d'approuver le projet?

Le très hon. M. Trudeau: Comme je l'ai dit en réponse au chef de l'opposition, nous n'avons pas été consultés dans le sens qu'on nous aurait demandé d'approuver ou de désapprouver le projet. On nous a transmis certaines informations et on nous a parlé du développement de la situation aux États-Unis. On ne nous a pas demandé si nous étions d'accord ou non, et nous ne l'avons pas dit.

M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au premier ministre. Le gouvernement du Canada a-t-il exprimé un avis quant à l'opportunité de continuer en ce sens, ou au danger que pareille mesure puisse accélérer la course aux armements nucléaires?

Le très hon. M. Trudeau: Oui, monsieur l'Orateur. Lors de nos entretiens avec le président, le secrétaire à la Défense et d'autres hauts fonctionnaires, nous avons exprimé la grande inquiétude que nous causent les répercussions et les effets éventuels de la décision du président. Nous leur avons plus ou moins répété ce que les deux ministres et moi-même avions déjà dit à la Chambre il y a quelques jours.

M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): J'ai une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Comme apparemment le Canada a été informé mais non consulté, devons-nous en conclure que nous acceptons la position prise par M. Laird, d'après qui les États-Unis ne devraient pas donner au Canada pouvoir de veto, ou la formule lapidaire du sénateur Fulbright affirmant que si cela ne plaisait pas aux Canadiens, c'était tant pis pour eux.

Le très hon. P. E. Trudeau: Il est évident que, de l'avis des États-Unis, nous ne devrions pas détenir de pouvoir de veto sur la décision d'installer ou non un réseau de missiles antimissiles. Avant que le gouvernement confirme sa position à cet égard, nous accueillerons, bien sûr, tout point de vue que la Chambre pourrait avoir à apporter là-dessus. Lorsque le comité parlementaire fera [Le très hon. M. Trudeau.]

M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les es): Monsieur l'Orateur, puisque d'après le remier ministre, il n'y a pas eu d'accord atre le Canada et les États-Unis en ce qui oncerne le système sentinel ABM, puis-je lui emander si les discussions ont uniquement rapport à ce sujet, le Parlement aura, j'en suis certain, l'occasion de se prononcer sur ces problèmes et sur bien d'autres encore. Nous serons heureux de connaître les idées partis de l'opposition sur ce point particulier.

[Français]

M. Gilbert Rondeau (Shefford): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire au très honorable premier ministre.

Considère-t-il comme exacte la déclaration du secrétaire à la Défense des États-Unis, M. Laird, qui a déclaré que le Canada avait été tenu au courant de toutes les décisions, relativement à l'installation d'un réseau ABM sur le territoire américain?

M. l'Orateur: Il me semble que l'honorable député pose une question qui a été posée il y a à peine quelques instants.

[Traduction]

L'hon. D. S. Harkness (Calgary Centre): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. J'aimerais demander au premier ministre si on l'a informé des points d'interception par les missiles antimissiles dont les bases seraient situées dans l'Ouest des États-Unis. Quand à l'interception des missiles ennemis les points d'interception seraient-ils situés audessus de l'Ouest du Canada ou au-dessus du territoire américain?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, d'après nos renseignements, le système sera doté de deux types de missiles: Spartan et Sprint. Dans le cas du Spartan, les points d'interception seront dans l'exosphère, non pas au-dessus de notre espace aérien mais dans l'espace extra-atmosphérique. Dans le cas des Sprint, étant donné que ses deux sites sont dans le Midwest et que les Sprint ont un faible rayon d'action, les points d'interception seraient entièrement situés, semble-t-il, audessus du territoire des États-Unis.

L'hon. M. Harkness: Une nouvelle question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le point d'interception, en ce qui concerne le Spartan, sera-t-il dans l'exosphère juste au-dessus du territoire canadien?

Le très hon. P. E. Trudeau: Il est évident que, de l'avis des États-Unis, nous ne devrions pas détenir de pouvoir de veto sur la décision d'installer ou non un réseau de missiles antimissiles. Avant que le gouverne-

Des voix: Bravo!

la Chambre pourrait avoir à apporter là-dessus. Lorsque le comité parlementaire fera premier ministre a éludé ma question avec